



*Office de Tourisme du Grand Sancerrois*

ESPLANADE PORTE CÉSAR • 18300 SANCERRE

02 48 54 08 21

ACCUEIL@TOURISME-SANCERRE.COM

WWW.TOURISME-SANCERRE.COM





# Les Viaducs du Sancerrois

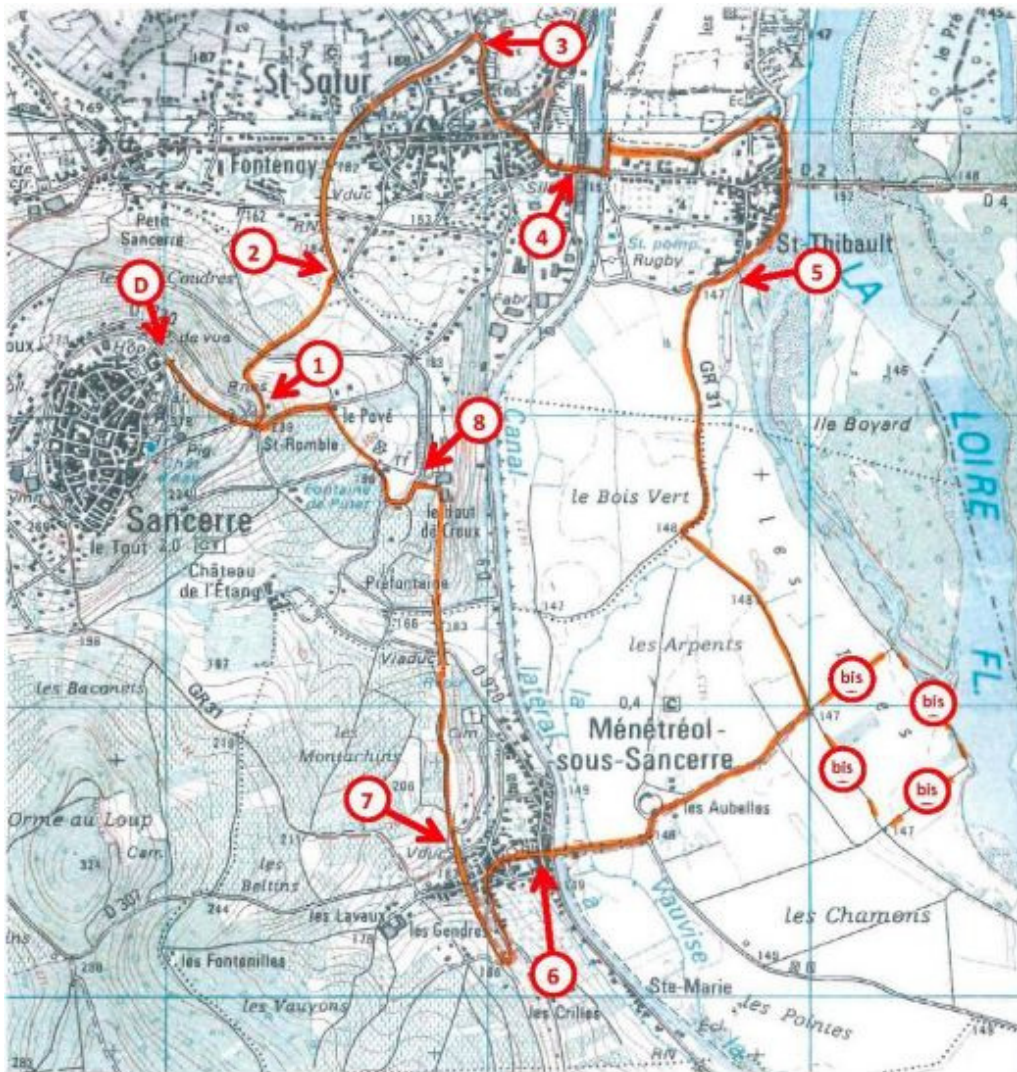
Empruntez le viaduc curviligne de la cité ligérienne de Saint-Satur, puis sillonnez le sentier de la Loire à Vélo. Remontez jusque sur le piton de Sancerre en 2 temps, en passant par l'ancienne voie ferrée et ses 2 viaducs surplombant les vignobles.

**SANCERROIS**

**10,5 KM**

**FACILE**

**3 H**



D. Départ de l'Esplanade Porte-césar, face à l'Office de Tourisme.

Descendre la petite route dite "Le Casse-Cou" qui longe l'Esplanade pour rejoindre Saint-Romble.

Traverser la première route et laisser l'aire de pique-nique sur votre gauche. Traverser la seconde puis prendre sur la gauche le chemin qui passe entre les panneaux "Stop" et "Non carrossable à 100m". Il passe ensuite devant une maison.

1- Descendre ce chemin jusqu'au croisement avec la route. Traverser et continuer tout droit.

2- En bas, monter le chemin le plus à gauche pour rejoindre la route goudronnée. Continuer sur la gauche et vous arrivez sur le Viaduc de Saint-Satur. Traverser le viaduc et continuer sur la route sur 450 m jusqu'à l'ancienne gare.

3- Descendre à droite la "Rue du Chemin de Fer" et ensuite descendre tout droit la rue du Commerce. Vous passerez sur la place du Marché. Continuer jusqu'au pont sur le Canal.

4- Traverser le pont du canal puis suivre aussitôt à gauche l'itinéraire "Loire à Vélo" sur environ 50 m. Avant le petit pont, tourner à droite pour longer le Canal de jonction. Au bout de la rue, au niveau de la Capitainerie, rejoindre à droite le Quai de Loire "Georges Simenon" et aller jusqu'au pont. Traverser la route pour continuer en face, sur le Quai de Loire Hervé Mhun.

5- Longer le quai et à une bifurcation, prendre la direction du sentier de la "Loire à Vélo". C'est aussi le tracé du GR31. Suivez ce chemin goudronné sur 1,6 Km puis à un croisement, prendre à droite la direction de Ménétréol-Sous-Sancerre

*(BIS : vous pouvez à ce croisement prendre à gauche pour rejoindre les bords de Loire, les longer sur 500 m, et ainsi faire une boucle de 2 Km supplémentaires)*

Après la Ferme des Aubelles, tourner à droite en direction du village et traverser la rivière La Vauvise, puis traverser le pont du canal.

6- Après le pont du Canal, traverser et continuer la rue en face "Rue de l'Église". Monter jusqu'à rejoindre la "Rue de la Chaume à Got" qui part à angle droit sur votre gauche. L'emprunter jusqu'en haut pour rejoindre l'ancienne voie ferrée. En haut, dans le virage, contourner l'ancienne maison du garde-barrière et emprunter la voie sur la droite. Vous rejoignez le viaduc.

7- Le traverser et au bout, continuer tout droit, toujours sur l'ancienne voie ferrée. Vous arriverez un peu plus loin sur un viaduc métallique. Le traverser et poursuivre jusqu'à ce qui était l'ancienne gare de Sancerre.

8- Sortir du parking et tourner à gauche jusqu'au "Cédez le passage". Tourner à droite et longer la route sur quelques mètres. Dans le virage, prendre à droite le chemin entre la vigne et l'exploitation viticole. Au croisement, monter à gauche. Vous rejoignez ainsi Saint-Romble. Remonter jusqu'à l'Esplanade.